

À Mesdames et Messieurs les journalistes
À Mesdames et Messieurs les élu-e-s

Ingré, le 1^{er} septembre 2020

Objet : Les lycéennes et lycéens d'Ingré victimes de « surconsommation » en Vie scolaire ??

Les personnels du Lycée Maurice Genevoix étaient unanimement mobilisés en ce jour de rentrée scolaire pour exiger la restitution des ressources en personnel CPE retirées dans l'été par le rectorat, à savoir l'équivalent d'un poste de CPE à temps plein (voir notre communiqué du 31 août 2020), mesure indispensable pour assurer l'accueil, la sécurité et le suivi des élèves de notre établissement.

Face à cette mobilisation et à sa médiatisation, une audience au rectorat a été proposée à la mi-journée. La délégation, composée des 2 CPE, de 2 professeurs et d'un représentant des parents d'élèves, a une nouvelle fois exposé les raisons multiples de cette demande, toutes fondées sur le souci de préserver la sécurité, la santé et la réussite des élèves ; ces raisons ont été reconnues comme légitimes par les représentant-e-s du rectorat, mais celui-ci en est resté à la seule attribution d'un demi-poste de contractuel CPE qui est loin de répondre aux besoins des élèves, et l'administration rectorale s'est contentée de promettre « *l'ouverture d'un chantier* » pour la rentrée 2021...

Or que nous oppose-t-on pour refuser à nouveau d'attribuer ce demi-poste supplémentaire de CPE ? « *Une enveloppe budgétaire non extensible, et une surconsommation en Vie scolaire* », autant d'arguments de nature purement comptable, qui ne peuvent que heurter les consciences de tous les membres de notre communauté éducative. Pour sauver notre économie, des milliards d'euros sont débloqués, mais il serait impossible à notre institution d'Education nationale de déboursier en urgence un demi-salaire de CPE contractuel, pour éviter que 12 classes sur les 46 ne puissent pas être suivies en Vie scolaire ? Personne ne peut comprendre cela, s'agissant de l'avenir de notre jeunesse, déjà fragilisée par la situation vécue depuis plus de 6 mois.

Face à ce refus confirmé par le rectorat, les professeurs mobilisés du Lycée Maurice Genevoix considèrent qu'ils ne pourront plus assurer leur charge de professeur principal, cette fonction étant directement liée au travail commun avec les personnels CPE, notamment pour l'accompagnement, le suivi, l'orientation des élèves et les liens avec les familles. Les professeurs principaux ont donc quasiment tous remis leur démission à la direction du lycée, en rappelant qu'ils reviendraient bien sûr sur cette démission dès que la CPE à mi-temps se verrait accorder un plein temps.

Le rectorat, en persistant dans son refus, prendrait l'entière responsabilité des graves difficultés que ces démissions engendreront pour notre établissement.

Les personnels mobilisés du Lycée Maurice Genevoix espèrent pouvoir compter sur le sens des responsabilités des représentants du ministère de l'Education nationale dans notre académie.